

Georgeta Cislaru et Thierry Olive, *Le Processus de textualisation. Analyse des unités linguistiques de performance écrite*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, coll. « Champs linguistiques », 2018, 272 p.

Rudolf Mahrer



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/genesis/4371>

DOI : 10.4000/genesis.4371

ISSN : 2268-1590

Éditeur :

Presses universitaires de Paris Sorbonne (PUPS), Société internationale de génétique artistique littéraire et scientifique (SIGALES)

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2019

Pagination : 199-203

ISBN : 979-10-231-0650-3

ISSN : 1167-5101

Référence électronique

Rudolf Mahrer, « Georgeta Cislaru et Thierry Olive, *Le Processus de textualisation. Analyse des unités linguistiques de performance écrite*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, coll. « Champs linguistiques », 2018, 272 p. », *Genesis* [En ligne], 49 | 2019, mis en ligne le 15 décembre 2019, consulté le 03 septembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/genesis/4371> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/genesis.4371>

Georgeta Cislaru & Thierry Olive,
*Le Processus de textualisation. Analyse
 des unités linguistiques de performance
 écrite, Louvain-la-Neuve, De Boeck, coll.
 «Champs linguistiques», 2018, 272 p.*

Compte rendu par Rudolf Mahrer

Comment les textes sont-ils produits ? Pour poser cette question, Georgeta Cislaru et Thierry Olive adoptent une démarche qui semble couler de source, qui est encore peu répandue en France pourtant (malgré les travaux pionniers de Claire Doquet, ou ceux de Christophe Leblay) et qui provoque, pour les généticiens, un déplacement important du regard : l'observation de l'écriture elle-même, dans son déroulement. De ce point de vue, écrire, c'est simple : ça consiste à alterner des moments de scription (la plume court sur le papier, ou les doigts sur le clavier) et des moments de pause. Des jets textuels et des arrêts. Là où le manuscrit (ou autres documents écrits envisagés comme traces et ressources d'invention) est un produit de l'écriture et n'offre qu'une observation indirecte de celle-ci (par interprétation des données spatiales en données chronologiques), *Le Processus de textualisation* analyse l'écriture elle-même. L'écriture elle-même ? Il y a lieu d'en débattre. Mais au moins l'écriture telle qu'elle se manifeste matériellement pour un regard externe, dans cette alternance d'activités physiques et de pauses – « moments d'inactivité scripturale » (p. 40) qui recèlent bien sûr d'autres activités, c'est pourquoi on peut se demander si *arrêt (break)* ne serait pas plus adéquat. Directe et externe donc, le protocole d'analyse de l'écriture auquel recourent Cislaru et Olive suppose l'enregistrement des données de l'écriture.

Grâce à l'usage généralisé de l'ordinateur comme traitement de texte, la capture de la performance écrite est largement simplifiée. Des « logiciels espion » enregistrent les saisies au clavier (*keystroke logging*) et les mouvements de souris (parfois aussi l'ensemble de l'activité de l'utilisateur sur son ordinateur). Les auteurs du livre ont

eu recours à Inputlog pour PC et Scriplog pour Mac.

Ah, si l'on avait pu filmer Stendhal ! On aurait obtenu des observables tout à fait nouveaux. Pour celui qui est coutumier de l'analyse des brouillons, l'étude de « l'écriture enregistrée » (Caporosi et Leblay) fascine parce que le temps y est enfin retrouvé. On travaille non seulement sur des temporalités *relatives*, inférables des données topographiques (telle partie a été écrite après telle autre comme l'atteste sa position dans l'espace graphique...), mais également sur des coordonnées temporelles « absolues ». L'enregistrement du flux scriptural donne à connaître non seulement l'ordre, mais aussi la durée de l'écriture ou celle des pauses. L'écriture peut alors s'analyser *en unités de performance* repérées dans l'espace et le temps. Ce sont ces unités que proposent de définir et de décrire Cislaru et Olive. Les coups dans le jeu de la textualisation.

Comment transformer cette donnée, l'écriture enregistrée, en un « nouvel objet de recherche » (p. 225) ? En conceptualisant l'unité de cette performance. Voilà l'objectif principal du *Processus de textualisation*. Dans le sillage de divers travaux (psycho)linguistiques sur la performance langagière, orale ou écrite (notamment ceux de Chenoweth & Hayes), Cislaru et Olive appellent *jet textuel* (en anglais *burst*) l'unité de la performance écrite, définie comme « séquence linguistique écrite de façon ininterrompue entre deux pauses de production » (p. 13). Le pas dans la marche de l'écriture, qui fait avancer la textualisation. L'identification de cette unité ouvre ainsi la porte à « une approche longitudinale du processus de textualisation, en articulant les données processuelles aux données statiques du texte finalisé tout en tenant compte de l'inscription (inter)discursive de ce dernier » (p. 14). Et si l'on devine aisément qu'on ne parle pas par phrases (au sens grammatical du terme), Cislaru et Olive confirment (après Fayol, Alamargot ou Doquet) que la phrase n'est pas davantage l'unité de la production écrite – bien qu'elle soit une unité fréquente du produit

écrit. Autrement dit, unité textuelle et unité de textualisation ne se recoupent pas simplement. Regardons-y d'un peu plus près.

Parce que les frontières entre jets laissent peu de traces dans les textes, c'est l'opération de réécriture, plutôt que l'opération d'écriture, qui a longtemps structuré l'analyse génétique. Mais la disparition du jet dans le produit textuel écrit n'affecte pas seulement la méthode : il détermine aussi le processus d'écriture lui-même. Puisque le jet et ses pauses ne font pas trace, ils n'ont aucune dimension communicationnelle et sont entièrement dévolus à la production. C'est là une grande différence avec les « disfluences » de l'oral (pauses, hésitations, bégaiements ou autres abandons de structures... ces faits de notre parole que l'on ne réitérerait pas si l'on avait l'occasion de redire à neuf ce qu'on vient de dire), étudiées par des travaux dont s'inspirent Cislaru et Olive (pour des parallèles avec la production orale, voir p. 40 et suivantes, p. 55-57 ou p. 72-79). Cette différence fondamentale constitue à mon sens la limite la plus franche de la comparaison oral/écrit envisagée sous l'angle de la performance.

Pourtant, comme les ratures, les jets font sens dans cette expérience qu'est l'activité d'écriture : ils témoignent de ce qui vient d'un coup au scripteur, ce qui est déjà en mémoire, préfabriqué, ce qui se cherche et se fait attendre, comment le neuf s'articule au déjà écrit et comment le déjà écrit contraint et stimule ce qui reste à trouver. C'est ce sens-là, de l'écriture, que cherchent à mettre au jour Cislaru et Olive : le sens de son processus et non celui de sa communication, non pas le sens du texte, produit final et finalité du processus, mais le sens de la textualisation, du faire-texte progressif, à coups de jets. Pour ceux qui en doutaient encore : c'est donc tout bonnement un ouvrage de génétique textuelle.

Pour soulever cette question de manière empirique, les auteurs ont constitué un corpus composé de deux genres : dix rapports éducatifs de protection de l'enfance et dix travaux académiques d'étudiants de master en linguistique française : 40 heures

d'écriture en tout, soit environ 52 000 mots produits en quelque 12 500 jets textuels. Le corpus est donc plutôt mesuré (en raison notamment de la difficulté à automatiser le traitement des jets), ce qui limite certes la généralisation de certaines observations, mais invite heureusement à une démarche très qualitative.

Un corpus bi-générique comme celui-ci oriente bien sûr les observations d'une manière qu'il faut avoir à l'esprit. « À la différence de l'oral informel, où cette obligation ne s'impose pas, l'écrit exige des énoncés dont le format doit correspondre aux phrases "bien faites" » (p. 78) : c'est bien le cas dans les genres considérés, mais non une propriété générale des textes écrits et il serait intéressant d'étudier les jets dans la production de genre de « la proximité communicationnelle » (sms, courriel à des proches...). Peut-être aussi dans des pratiques écrites non communicationnelles (comme la prise de notes ou le brouillon). On mesurerait ainsi l'incidence de l'objectif « phrases bien faites » sur la composition des jets.

Cumulant les apports et éclairages de nombreuses disciplines (dont la génétique), mais en particulier la psycholinguistique de l'écrit et l'analyse du discours, les auteurs privilégient la description et l'interprétation de la *composition* des jets, c'est-à-dire les unités linguistiques qui sont *actualisées* ensemble. Après avoir justifié l'utilisation d'une longueur de pause de deux secondes pour distinguer deux jets (chapitre 1) – choix que la conclusion du livre invite à relativiser par de nouvelles études testant d'autres seuils – et passé en revue diverses catégories d'analyses du processus d'écriture (chapitre 2), les chapitres 3 à 5 envisagent les jets sous trois angles.

Le chapitre 3 décrit « les points de jonction entre les jets textuels dans une optique incrémentale » (p. 135), c'est-à-dire en suivant la progression linéaire des jets dans le déroulement de l'écriture et en s'attachant surtout à la manière dont la fin des jets pose des cadres, des « schémas syntagmatiques » amorçant les jets textuels suivants. La pause est l'indice

d'une difficulté ; en même temps, en imposant une forme à la suite, le jet précédent contraint et stimule la découverte du jet suivant. De ce point de vue, c'est la borne droite qui apparaît comme le « vecteur de la dynamique » (p. 136).

Les mots-outils (préposition, conjonction, déterminant, auxiliaire...) situés à la fin d'un jet fonctionnent comme des « amorces de constructions grammaticales » (p. 115) et des unités d'anticipation. Par exemple, 3 % des prépositions des rapports éducatifs se situent en fin de jet – ce qui est jugé significatif par les auteurs. Pour deux tiers de ces jets de forme « X + préposition », la préposition est l'amorce d'une construction finalement actualisée (quitte parfois à en réviser la forme : « avoir besoin de > d'être guidé », p. 105) – ce qui semble bien attester que le projet de la complémentation précède la trouvaille du complément. Dans le tiers restant, la préposition est l'amorce d'une construction finalement abandonnée, comme si la difficulté de trouver un argument ou l'argument trouvé lui-même conduisait à réviser le projet de dire (« pris une place d'adolescente **sur** // davantage pris une place d'adolescente », p. 105).

Dans les travaux académiques, 4,5 % des jets ont la forme « X + déterminant » (avec déterminant comme borne droite), qui témoignerait dans ce genre du discours de l'importance du travail de nominalisation (p. 114).

Les « fonctions grammaticales, en tant que catégories qui assurent l'interface entre syntaxe et sémantique » (p. 118), notamment le schéma valenciel des verbes, fonctionnent également comme amorce, c'est-à-dire comme transition d'un jet à un autre.

Les pauses régulières à l'intérieur des syntagmes, entre leur tête (prépositionnelle par exemple) et leur « corps », illustre une logique générale dans la production, qui serait de l'ordre de la *complémentation*. Régulièrement en effet, un jet s'achève sur un terme recteur, alors que le suivant amène son régime. De telles complémentations (au sens syntaxique) peuvent être

considérées comme un cas particulier d'un mouvement plus général, sémantique et pragmatique. Par exemple (p. 124), après un jet recteur « elle prend », suit un jet régime (« de l'Atarax », réécrit, lors d'un jet de révision, en « un comprimé d'Atarax ») : la réécriture produit un changement de niveau dans les relations d'emboîtements syntaxiques, mais le projet sémantico-référentiel perdure. C'est lui qui oriente ici le processus et pas seulement la structure syntaxique. « De manière assez grossière, on peut représenter le processus d'actualisation par un schéma argumental du type V + COD (qqchose N), où la sélection lexicale du nom est contrainte par ce schéma, par le sens du verbe, par le degré de précision recherché et par la visée référentielle du texte » (p. 124).

Ce chapitre consacré aux phénomènes d'amorce aboutit donc à formuler « l'hypothèse d'une séparation préférentielle entre le modifieur et l'élément modifié comme régularité du processus d'actualisation écrite » (p. 126). En d'autres termes, un moment privilégié de pause, comme transition d'un jet à un autre, se situerait entre un jet introduisant une base, syntaxique ou sémantique (par exemple un verbe attributif), le jet suivant complétant cette base, « apportant une information évaluative, catégorisante, identifiante » (l'attribut) (p. 131). Le glossaire de l'ouvrage peut ainsi avancer la définition suivante de l'amorçage : « propriété d'une unité linguistique de créer une attente d'enchaînement syntagmatique... » (p. 259).

Le chapitre 4 est consacré à la « composition interne des jets textuels » (p. 138) et conduit à formuler des hypothèses concernant les « attracteurs de jonction ». Plutôt que de se demander où s'arrêtent les jets, on interroge cette fois leur constitution pour « justifier leur unité et leur actualisation en tant que jet unique » (p. 137). L'analyse conduit à reconnaître des unités qui fonctionnent comme des centres attracteurs produisant un phénomène appelé « accréation » : « un regroupement sémantiquement pertinent d'unités linguistiques, en fonction d'une relation d'un type donné, sémiotisée

par un *attracteur* de jonction » : les signes de ponctuation, les connecteurs et autres « opérateurs de textualisation », les coordonnants et les anaphores sont envisagés ainsi comme formes linguistiques ayant, de manière exclusive ou complémentaire, la capacité d'articuler, de connecter, de lier, de mettre en relation des séquences textuelles intra- ou interphrastiques ou des unités de sens (p. 138) – toujours sous l'angle de la production.

Par exemple, 3 % des jets des rapports éducatifs sont « organisés autour d'un point » (p. 142). De tels jets ont la constitution suivante : fin d'une structure – jonction (l'attracteur) – début d'une nouvelle structure. Ce serait donc l'enchaînement textuel, le schéma de transition [X > Y], qui serait ici premier dans la dynamique d'écriture¹⁰. Retenons l'exemple d'*en effet*, qui, en tant qu'opérateur justificatif, suppose une relation logique étroite entre deux termes et fonctionnerait comme un tel attracteur. *En effet* apparaît comme « attracteur de jonction » (soit en milieu de jet) dans 28 % des jets des deux corpus étudiés, alors que *toutefois*, qui est rupture d'attente plutôt que confirmation et introduit donc une relation moins prévisible, n'est attracteur que dans 16 % des cas seulement. Les « jets coordinatifs » (p. 157) fournissent un autre exemple du même phénomène. 7 % de tous les jets comportent un « et » ; parmi eux, 60 % ont le format « X et Y » (contre 30 % pour « et X » et moins de 10 % pour « X et »). Dans les rapports éducatifs, ces jets favorisent la structure « Groupe prépositionnel et Groupe prépositionnel », alors que dans les dossiers académiques, c'est la suite « adjectif et adjectif » qui est la plus fréquente. Ces tendances « actualisent des relations stéréotypées » propres aux genres considérés, les jets en binôme d'adjectifs correspondant par exemple à la logique caractérisante et évaluative des travaux académiques.

Ces jets attesteraient l'existence en production d'« un noyau syntaxique à patron semi-contraint à forte productivité » (p. 165) : « régularités formelles dans la structure du texte et, peut-être, plus

profondément, dans les schémas cognitifs et syntaxiques qui gouvernent la production langagière » (p. 165). Autre exemple encore, l'anaphore possessive, qui « fonctionne dans la plupart des cas comme un attracteur de jonction agglomérant des jets textuels plutôt longs, contenant souvent son antécédent » (p. 169). Le « et » ou le « possessif », souvent en milieu de jet, soudent des arguments, opèrent le *chunking* (mise en facteur commun d'éléments pluriels) et facilite la production.

Le chapitre permet de dégager au final des corrélations entre divers types de constructions (syntaxiques, sémantiques, pragmatiques, logiques...) et dynamiques de la production, c'est-à-dire l'existence de schémas structurels fonctionnant comme des facilitateurs de textualisation, à même de fluidifier la production et donc d'allonger les jets. Pourtant, les auteurs évoquent à ce sujet un problème méthodologique intéressant soulevé par cet « argument de la facilité » (p. 176) : « l'actualisation de structures préfabriquées dans le processus d'écriture permettrait de mener en parallèle d'autres opérations cognitives » (p. 176). Il en résulte une surcharge qui risque d'engendrer une rupture dans la production, là où elle était censée être facilitée. Voilà qui relativise une hypothèse pourtant nécessaire pour l'interprétation des jets d'écriture. L'écriture est faite d'activités inobservables (du moins à ce stade de la recherche) et la pause qui interrompt un jet peut être dédiée à bien d'autres choses qu'à la conception du jet suivant. L'existence d'une pause ne prouve pas même que la suite n'a pas été inventée – seulement qu'elle ne se matérialise pas encore. Peut-être parce qu'un autre segment du texte (avant ou après) est en cours de conception ?

10. Dans les termes du livre, cela donne : « l'actualisation des ponctèmes en tant que joncteurs au sein d'un jet textuel met en exergue un schéma productif qui semble préconstruit, en vertu de relations sémiotisées par les unités placées à droite du ponctème (connecteurs, catratifs, dénomination de concepts ou anaphore marquant une évolution thématique) » (p. 145-146).

Cette remarque porte-t-elle un coup fatal à l'intelligibilité des jets comme unité de production ? Non, sans doute, mais elle conduit à la prudence. Au mieux, ce que l'on peut affirmer, c'est qu'un arrêt est *généralement* consacré à la conception du jet suivant. Par suite, la corrélation entre longueur des arrêts et complexité du jet préparé n'est valide que statistiquement¹¹. Validité statistique dont tout porte à croire qu'elle est plus souvent vraie pour la production orale que pour la production écrite – l'espace graphique et la situation ordinairement non communicationnelle de l'écriture disposant à des mouvements en arrière (révision) et en avant (programmation) qu'interdit l'oral, contraint, pour sa part, s'il veut effectuer quelque chose d'analogue, à la métaénonciation (« j'aurais dû dire avant... il ne faudra pas que j'oublie de te dire après... »).

La perspective spécifique du cinquième et dernier chapitre consiste à « confront[er] le processus de textualisation au texte finalisé, en cherchant à identifier à cette échelle la place des préfabriqués » (p. 176). En travaillant « les articulations entre processus de textualisation et texte » (p. 177), c'est moins la contribution de chaque jet au texte final qui est interrogée¹², que la manière dont les propriétés du texte éclaire sa écriture. Plus précisément, dans une perspective psycholinguistique, la question envisagée ici est celle des motifs préfabriqués qui faciliteraient sa production. « On dispose de peu de données relatives aux conditions de formation ou d'actualisation des préfabriqués, compte tenu du nombre très limité d'études linguistiques portant sur le processus de production langagière à l'écrit » (p. 181).

Les auteurs signalent ici à juste titre qu'en matière de préfabriqué, il faut distinguer, d'une part, l'« avant-texte » (ou la « mémoire du contexte » au sens de Daniel Ferrer), c'est-à-dire le matériau réuni ou élaboré au cours de la genèse, et l'interdiscours, c'est-à-dire le déjà dit ayant intégré la compétence discursive du scripteur et qu'on peut distinguer de sa compétence morphosyntaxique (les auteurs

font ici référence à Maingueneau, Coseriu ou Hymes). D'un côté, le pré-fabriqué par le scripteur pour la circonstance, de l'autre, le pré-construit par les autres discours. Notons qu'une telle opposition situe de fait l'avant-texte quelque part entre l'intra- et l'interdiscours.

Pour chercher des « unités de performance potentiellement automatisées » (p. 182) en partant du texte produit, les auteurs commencent par considérer les « segments répétés » (Albert Salem), en tant que « schémas morphosyntaxiques ou cooccurrences stéréotypées » (p. 184). Or lorsqu'on met en regard « les régularités formelles des textes finalisés et les régularités d'actualisation des jets textuels » (p. 184), on observe un très faible recouplement. Dans les deux corpus étudiés, 4 à 5 % des jets textuels partagent la même forme que les segments répétés (ce qui est apprécié comme un « pourcentage très limité » et concernant des structures très simples). Le chapitre conduit donc à observer que « la dimension préfabriquée de la production linguistique se manifeste davantage au niveau des patrons structurels, voire des motifs textuels, qu'au niveau de séquences figées spécifiques » (p. 223). Les motifs qui semblent faciliter la production (constituer des jets plus longs) sont des structures préfabriquées souples, à arguments variables. Le motif morphosyntaxique « pouvoir + infinitif » est par exemple, dans les travaux académiques, actualisé régulièrement en un jet, manifestant une solidarité sur le plan du processus, qu'on peut mettre en relation avec le fonctionnement syntaxique et sémantique du verbe modal.

Dans les rapports éducatifs, c'est la productivité du patron *se mettre + groupe prépositionnel* qui est retenu. Alors que *mettre*, verbe d'action, tend à s'actualiser en deux jets (avec frontière entre le verbe et son complément : « avant de le mettre // dans un moule », p. 202), *mettre* comme verbe support (« se mettre en route ») est presque toujours actualisé d'emblée avec son complément. Dans les cas où ce verbe est complété par le groupe prépositionnel « en danger », les auteurs observent que

s'ouvre alors un « motif textuel à empan large », de type *Problème > Solution* (p. 200-201), ce qu'on pourrait appeler un *script rédactionnel*, automatisant en partie le déploiement du texte.

En s'intéressant au « processus de textualisation », on serait tenté de croire que parmi les trois composantes de l'activité rédactionnelle décrites par Flower & Hayles (*planification, mise en texte, révision*), le livre de Cislaru et Olive n'évoque que la deuxième. Pourtant, j'aimerais dire pour conclure tout l'intérêt que présente l'étude de la performance écrite pour décrire à la fois la révision et la planification.

Les jets de révision, « qui, tout en restant soumis la linéarité temporelle, interviennent récursivement sur la topologie textuelle » (p. 48), ne disparaissent pas du paysage et viennent au contraire prendre leur place à côté des *jets de production* (ceux qui s'inscrivent dans la continuité spatiale et ne laissent pas de traces, voir p. 217). La performance enregistrée offre ainsi l'accès aux cas, nombreux, où la rédaction du texte est interrompue non pas parce que le scripteur doit inventer la suite immédiate, mais parce qu'il révisé du déjà-écrit. C'est la fonction d'ajustement ou d'adaptation (p. 219) de la révision que retiennent les deux auteurs, en décrivant la manière dont les scripteurs sont aptes à « anticiper et [à] projeter des schémas pragmatiquement valides, même s'ils nécessitent des ajustements locaux pour préserver la cohérence d'ensemble » (p. 222). Le révisé tendrait d'emblée vers le

11. Cette validité aurait été éprouvée par des travaux antérieurs montrant que les pauses à l'intérieur des mots sont plus courtes que les pauses entre mots, elles-mêmes plus courtes que les pauses entre phrases, qui sont à leur tour plus courtes que les pauses entre paragraphes (p. 43-44).

12. Pour une interprétation de la contribution de chaque jet au texte, il faudrait travailler moins sur le « texte finalisé » que sur l'état du *texte déjà écrit* au moment du jet considéré. Cette problématique rappelle celle de la base d'incidence à prendre en considération pour apprécier les réécritures.

bon but (mais pas dans les bons termes) et la révision assurerait ensuite la conformité aux exigences du genre du texte en cours d'élaboration. Une telle conception, qui ne laisse guère de place à la révision non paraphrastique, est sans doute en partie l'effet du corpus étudié, où manifestement les revirements radicaux de projets d'écriture sont rares.

On a vu que l'écriture avançait rarement à coups de jets coïncidant avec les segments répétés du texte final ; en fait, les auteurs observent que les jets récurrents sont parfois éliminés par des jets de révision. Ce constat, dans le cadre d'une recherche visant à évaluer l'efficacité des préconstruits dans le processus, conduit à relativiser les résultats d'une comparaison entre composition des jets et composition du texte final : ce qui sert à écrire vite et efficacement peut avoir été éliminé au cours de phases ultérieures de la textualisation. N'est-ce pas l'une des compétences du scripteur expert que de savoir qu'une forme qui profite au processus ne profite pas nécessairement au produit ? On pense à des jets d'échafaudage, des « proto-termes » (Jean-Louis Lebrave) ou des proto-motifs, utilisés en phase de production pour leur « ergonomie », mais dont la forme ne répond pas aux contraintes génériques de la textualité préparée et qui finiront par disparaître.

Des fonctions analogues sont les « jets textuels elliptiques », c'est-à-dire « non plus de textes mais de notes » (p. 204) qui « permettent au rédacteur de se focaliser sur la récupération conceptuelle sans initier une formulation complète de l'énoncé » (p. 204). Dans une perspective qui envisage la textualité des notes et des brouillons, on envisagerait moins ces jets comme « incomplets » que comme d'un format stylistique ne correspondant pas au genre du texte visé ; ils ont le style d'une autre pratique discursive : celle de la programmation. Les jets appelés « unités de performance élémentaire » (p. 206) sont du même ordre. Il s'agit de « séquence langagière qui synthétise et projette un contenu dont la mise en texte est donnée comme liminaire,

non finie » (p. 261 : « donnée » ou interprétée ?) : par exemple, des groupes nominaux à déterminant possessif (« sa relation avec la famille », « son projet professionnel »), noyau thématique en relation avec l'enfant qui fait l'objet du signalement, des listes de noms non déterminés à fonction de consigne, ou encore des prédicats à l'infinif (« À compléter »)... L'existence de tels jets, « sorte de *commitment store* à la Hamblin », « instructions compactes ayant un fort potentiel informatif », interroge le rapport entre ce qui est déjà verbalisé et ce qui reste à l'être (p. 210), et conduit à observer, au sein même du processus de textualisation, l'alternance de moments de programmation (ce qu'il faut faire et dire encore) et de moments de textualisation (comment il faut le dire) : « Les rencontres // Elle a // sympathisé // et renc// ontré d'autres jeunes » (p. 208). Il arrive aussi que de tels jets apparaissent à la fin d'une session d'écriture, donnant lieu « à leur réécriture et déploiement » lors de la session suivante.

À la lumière de ces analyses, concernant des « jets de révision » et des jets qu'on pourrait dire *de programmation*, le choix terminologique des auteurs s'éclaire. L'objet de l'ouvrage n'est pas uniquement la rédaction, au sens de la production du texte dans le format stylistique du genre visé, mais bien l'ensemble des jets d'écriture, y compris ceux dont le style n'est pas encore adapté au texte à produire. Les derniers jets traités sont « textuels » sans être « rédactionnels » en ce sens.

Au terme du parcours proposé par la linguiste et le psychologue, le texte apparaît comme l'entrelacs de structures textuelles très diverses, juxtaposées à coups de jets et faisant unité (« ce qui fait texte, c'est le croisement de patrons, de constructions et de discours dans le processus d'écriture », p. 223). L'opération de synthèse finale conserve un caractère mystérieux ; on peine à saisir comment les incrémentations locales aboutissent à une cohérence globale. Mais c'est sans doute qu'une approche du texte aussi dynamique que celle proposée ici complique la compréhension de sa

cohérence globale – aussi sûrement que les approches qui dégagent la systématique du produit fini compliquent la saisie de sa dynamique. La compréhension plus approfondie de ce que j'appellerais le processus de synchronisation du texte – travaillant à faire jouer ensemble des jets produits séparément – passera sans doute par cette partie du programme esquissé en conclusion : « Il s'agira, dans des recherches futures, de préciser la nature des jets textuels de révision, selon non seulement la nature de l'opération de révision qu'ils accomplissent, mais aussi selon leur position et leur rôle dans le texte en cours de progression » (p. 223).

Loin de moi le sentiment d'avoir fait le tour d'un ouvrage souvent technique, gourmand en concepts descriptifs et théoriques d'horizons divers, et parfois approximatifs dans la restitution des théories mobilisées. Celui qui y cherche un cadre théorique unifié, un appareillage descriptif arrêté et des conclusions tranchées, celui-là sera déçu. Mais les auteurs n'avaient pas (encore) cette ambition. Il s'agissait pour eux de définir un observable en tant qu'unité d'analyse de la production écrite et d'amorcer sur cette base l'étude qualitative et quantitative de la textualisation en testant de multiples hypothèses. Et à ce titre, c'est une mine. *Le Processus de textualisation* mérite la plus grande attention des généticiens, car il donne la mesure de ce que l'étude de la performance écrite, analysée en jets, apporte et apportera à la compréhension de l'écriture.